larmes. Spectacle inoubliable à jamais, émouvant au suprême degré !

— « Et moi », dit le vénérable évêque, « j'attribue, plutôt, la prospérité du Noviciat de Belgique au généreux sacrifice de personnel que vous avez su vous imposer pour nous envoyer, sur la terre d'Afrique, d'ardents, d'intrépides Missionnaires, sortis de ce même Noviciat... Vous en aviez besoin vous-mêmes ; mais vous saviez que nous en avions un besoin plus pressant, et vous me les avez charitablement cédés. A moi de vous dire merci et de demander à DIEU de nouvelles bénédictions pour votre œuvre de recrutement. »

Tout le monde pleurait ; et tout le monde — mais les jeunes, surtout — sentait son courage se décupler à la voix de ce vénéré Prélat, qui passait, parmi nous, paternel comme un patriarche bien-aimé, prédicateur d'abnégation chrétienne et semeur d'enthousiasme apostolique...

Dites-moi, maintenant, chers lecteurs, si ces belles choses ne méritaient pas d'être imprimées ?...

Léon HERMANT, *O. M. I.*

IX. — Le Collège de Gravelbourg, en Saskatchewan [1].

Le Collège de Gravelbourg vient de compléter sa huitième année d'existence. Les Oblats le dirigent, depuis six ans. Le temps pénible des débuts est passé : et il semble, maintenant, établi sur des bases solides et durables.

Le moment est donc venu de faire connaître à la Congrégation cette œuvre si importante, destinée à faire tant de bien à la cause catholique et française dans la Province de Saskatchewan.

« Il est nécessaire que ce Collège subsiste », écrivait Son Émi-

(1) Rapport daté de juillet 1926 et communiqué par le R. P. Jean-Baptiste BEYS — naguère, Provincial du Manitoba et, aujourd'hui, Provincial de l'Alberta-Saskatchewan.

nence le Cardinal Bégin : « à son sort est lié le sort de la langue française en Saskatchewan et, dans une large mesure, l'avenir de l'Église en cette vaste Province. »

§ I. — Expansion franco-canadienne.

Il y a vingt ans, les immenses plaines légèrement ondulées du Sud-Ouest de la Province n'étaient qu'un vaste désert inculte et même, au dire de quelques voyageurs, impropre à la culture.

Là, pourtant, se trouvaient les plus riches terres à blé du Nord-Ouest canadien : *Pinguescent speciosa deserti.* Ce désert est, en effet, devenu le pays des blés d'or. Chaque année, il s'est engraissé de riches moissons.

Et des paroisses prospères y ont surgi, comme par enchantement, — paroisses où sont groupés pas moins de dix mille Canadiens venus de la Province de Québec, du Manitoba et des États-Unis.

Gravelbourg est la capitale française de cette région. Ce qui lui donne un cachet particulier et lui fait donner le nom de « Saint-Boniface de la Saskatchewan », ce sont ses institutions : son immense Couvent de jeunes Filles, son Monastère du Précieux-Sang et, surtout, son Collège classique et commercial — auquel est rattaché un Jardin de l'Enfance, dirigé par les Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de MARIE Immaculée et destiné à fournir au Collège des élèves de choix.

L'expansion française, dans cette partie du pays, a été rapide et merveilleuse. Et l'âme de tout ce mouvement a été feu Mons. l'Abbé Pierre Gravel, fondateur de Gravelbourg. Il avait, d'abord, été vicaire dans deux paroisses françaises de New-York. Le grand Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Adélard LANGEVIN, connaissait, depuis quelques années, ce prêtre distingué, qui se montrait si accueillant pour les Canadiens qui se rendaient en Europe. « Le R. P. LACASSE avait remarqué en lui les allures d'un chef », écrivait récemment Mons. l'Abbé Charles Maillard, Curé de Gravelbourg, « et il désirait le voir travailler au rapatriement des Canadiens, qui s'étiolaient dans les

centres industriels ». Monseigneur Langevin, qui songeait à coloniser les plaines de la Saskatchewan-Sud, s'empressa d'inviter Monsieur Gravel à entreprendre cette œuvre.

L'invitation fut vite acceptée; car l'Abbé Gravel était resté canadien de cœur et ne désirait rien tant que de revenir à son cher Canada. Fort de la noble mission que lui confiait l'Archevêque de Saint-Boniface, il se mit à l'œuvre, sans tarder. Et le succès le plus complet couronna ses efforts. En quelques années, il avait fondé et développé Gravelbourg, il avait conduit vers la nouvelle terre promise, « où coulait le lait et le miel », des centaines de nos compatriotes, et il avait même eu l'habileté de garder ce riche coin de terre, à peu près en entier, pour les nôtres.

§ II. — Fondation du Collège.

En 1917, dix ans seulement après sa fondation, Gravelbourg était devenu un centre important. Une forte population canadienne-française s'y était solidement établie; et, tout autour, se formaient de nouvelles paroisses.

Le temps était venu de donner à cette population les maisons d'éducation dont elle avait besoin. Cette même année, était fondé le Couvent des Sœurs de Jésus-Marie. Mais, pour Mons. Gravel, ce n'était qu'un commencement. Pourquoi Gravelbourg n'aurait-il pas son collège classique? Le moment semblait propice. Les catholiques de langue anglaise demandaient au Gouvernement provincial une charte pour un collège anglais; il fallait en demander une autre pour les catholiques de langue française.

Le vénérable Archevêque de Regina, Mgr Olivier Mathieu, — qui avait dirigé, avec tant de succès, la jeunesse de Laval — songeait, depuis son arrivée à Regina, à doter son diocèse d'un collège classique. Le site lui parut tout désigné : il n'hésita pas à choisir Gravelbourg pour y établir son collège, comblant ainsi les vœux de Mons. Gravel et de Mons. le Curé de Gravelbourg.

Le 17 décembre 1917, Mgr Mathieu obtenait, de la Légis-

lature provinciale, la reconnaissance civile d'un collège pour les Canadiens français de la Province, sous le nom de « Collège catholique de Gravelbourg ».

§ III. — **Débuts bien difficiles.**

Former un collège, immédiatement après la grande Guerre, en pleine crise économique, dans un nouveau diocèse, où il y avait tant d'œuvres urgentes à faire, sans ressources aucunes, était-ce humainement possible ? C'est ainsi que se font les œuvres de DIEU : elles sont établies, non par les millions des rois de l'acier ou du pétrole, mais par l'esprit de sacrifice des grandes âmes qui s'y dévouent et par l'obole des pauvres.

On devait commencer bien humblement. Le premier immeuble, aujourd'hui le Jardin de l'Enfance, fut construit durant l'été de 1918. C'était une petite bâtisse à deux étages, avec un soubassement, lambrissée en briques et mesurant 60 pieds sur 40.

Le 12 décembre 1918, le Collège de Gravelbourg ouvrait ses portes à la jeunesse étudiante. L'entrée fut de soixante-cinq élèves, tant externes que pensionnaires. Le Collège était dirigé par des prêtres séculiers, venus des Provinces de Québec et du Manitoba.

Dès la première année, le local fut insuffisant, et on dut utiliser la première Maison-Chapelle de Gravelbourg, assez éloignée du Collège, et une troisième maison, située à mi-chemin.

Cette situation, pénible pour les élèves et les professeurs, ne pouvait durer longtemps. Une nouvelle construction s'imposait. Mons. Gravel et Mons. le Curé de Gravelbourg firent préparer des plans magnifiques par l'architecte Fortin, de Montréal, et les soumirent à l'approbation de l'Autorité diocésaine. Les plans comportaient un édifice spacieux, de 150 pieds sur 55, et qui aurait coûté, à peu près, cent mille piastres. On fut effrayé de pareilles dépenses, et l'édifice ne fut pas autorisé.

Le soubassement de l'église paroissiale se trouvait à proximité du Collège. Les paroissiens de Gravelbourg,

désirant une église plus grande, firent cadeau de ce soubassement à la Corporation du Collège. C'est sur ce soubassement que fut construit le deuxième Collège, durant l'été de 1919, au coût de soixante mille piastres.

Ce nouveau Collège, mesurant 85 pieds sur 55, pouvait répondre aux besoins présents, mais la situation financière devenait inquiétante. On avait dépensé plus de cent mille piastres pour les diverses constructions et le mobilier. Le Collège ne pouvait supporter pareil fardeau. Un appel à la charité s'imposait, pour sauver le Collège de la ruine.

Une collecte fut organisée, dans les Diocèses de Regina et de Prince-Albert, sous le patronage du « *Patriote de l'Ouest* » et de « l'Association catholique Franco-Canadienne ». On vit alors, avec émotion, le vénérable Archevêque de Regina se faire lui-même le mendiant du Bon Dieu, pour sauver « l'Œuvre de sa vie », et les petits enfants des écoles primaires faire le sacrifice de leurs prix en faveur du Collège.

Cette collecte rapporta la somme de vingt-cinq mille piastres. C'était un bon résultat, si l'on tient compte de la crise économique et du petit nombre des nôtres; mais c'était insuffisant pour sauver l'œuvre et l'établir sur des bases durables.

C'est alors que Mgr Mathieu se décida à faire un appel à la généreuse Province de Québec. Monseigneur Marois, Vicaire Général de Regina, organisa une vigoureuse campagne de souscriptions, sous le patronage des Chevaliers de Colomb. En quelques semaines, nos compatriotes du Québec avaient donné soixante mille piastres. Puis, les Chevaliers de Colomb — voulant assurer, d'une manière définitive, l'œuvre du Collège, par un geste magnifique qui les honore — s'engagèrent à verser au Collège de Gravelbourg, en trois ans, la somme de soixante-quinze mille piastres. La question financière se trouvait ainsi résolue par la générosité de nos frères du Québec.

§ IV. — **Arrivée des Oblats.**

Une autre question, au moins aussi importante, préoccupait Mgr l'Archevêque de Regina : celle du personnel.

Comment donner au Collège tous les professeurs dont il avait besoin, alors que le clergé du diocèse pouvait à peine répondre aux besoins de la population ?

On comprit que, seule, une communauté religieuse pourrait résoudre cette question et donner à l'institution l'unité de direction qui lui faisait défaut. Après bien des démarches, Mgr Mathieu obtint de l'Administration Générale des Oblats quelques Pères pour diriger son Collège.

Au mois d'août 1920, le R. P. Jean-Baptiste BEYS, Provincial du Manitoba, envoyait le R. P. Jean BOYER à Gravelbourg, pour préparer les voies. Mais la Province du Manitoba ne pouvait fournir tous les professeurs nécessaires. Elle demanda donc du secours à la Province du Canada — qui fit, généreusement, le sacrifice de trois Pères : le R. P. François MARCOTTE, aujourd'hui Recteur de l'Université d'Ottawa, et les RR. PP. Octave PARADIS et Nestor MASSÉ. De son côté, le R. P. Provincial du Manitoba y envoyait le bon Père Zacharie LACASSE, en qualité de directeur spirituel des élèves.

La première communauté oblate était ainsi constituée : — le R. P. MARCOTTE, Recteur ; le R. P. PARADIS, préfet de discipline ; le R. P. MASSÉ, professeur de langues ; le R. P. LACASSE, directeur spirituel des élèves ; et le R. P. BOYER, économe. Quatre séminaristes complétaient le personnel.

Les Oblats n'avaient, d'abord, accepté le Collège qu'à titre d'administrateurs. Il était entendu qu'ils n'en prendraient, définitivement, la charge que lorsque l'Autorité diocésaine les en aurait établis possesseurs civils et canoniques.

Le 30 mai 1922, Mgr MATHIEU faisait donc lever l'hypothèque qui grevait l'œuvre du Collège et transférait, par écrit, aux Oblats tous les biens meubles et immeubles de la Corporation, à condition que les Oblats, une fois en possession du titre légal desdits biens, ne s'en serviraient qu'en vue de développer l'œuvre selon l'intention des fondateurs. Enfin, le 13 janvier 1926, en vertu d'un rescrit de la Sacrée Congrégation du Concile, daté du 18 novembre 1925, Monseigneur Mathieu donnait aux Oblats le

titre canonique de ces mêmes biens, à charge pour les Oblats de continuer, à perpétuité, l'œuvre du Collège selon les intentions des fondateurs.

Il convient, ici, de rendre hommage au zèle éc'airé du R. P. Beys, Provincial du Manitoba, qui a mené à bonne fin cette fondation si importante.

Ce Collège est appelé à jouer un rôle de premier ordre pour la survivance catholique et française en cette Province. C'est un nouveau château-fort de la Foi et de la langue française dans l'Ouest canadien. Il donnera aux nôtres une élite nombreuse, vaillante et tout imprégnée de foi et de patriotisme, qui saura défendre les causes qui nous sont chères. Il sera aussi utile à notre Congrégation : il contribuera à maintenir, chez nos jeunes Pères, le goût de l'étude et sera, après notre Juniorat, un moyen efficace de recrutement. Déjà trois de nos élèves sont entrés au Noviciat.

§ V. — Programme des Études.

Le Collège de Gravelbourg avait été agrégé à l'Université Laval, dès le 19 mars 1919.

Cependant, nos premiers Pères, venant tous de l'Université d'Ottawa, avaient suivi, dès leur arrivée à Gravelbourg, le programme des études de cette Université. L'Université d'Ottawa, étant placée dans une situation analogue à la nôtre, avait un programme d'études mieux adapté aux besoins de l'Ouest. Avec l'approbation de l'Autorité diocésaine, notre Collège fut affilié à l'Université d'Ottawa, en 1924. Si le cœur a souvent des raisons que la raison n'approuve pas, dans la question de notre affiliation la raison approuvait les inclinations du cœur.

Le Collège de Gravelbourg est classique et commercial. Sa charte lui donne droit de conférer des diplômes de cours commercial et académique. Le cours commercial dure deux ans et le cours classique sept ans.

Comme tous les élèves sont de langue française, il va de soi qu'une part prépondérante est faite au français. Partout, dans les classes comme en récréation, le français a

la place d'honneur et sert de médium d'enseignement, excepté pour les classes d'anglais.

En raison, cependant, des conditions de l'Ouest, tout en gardant au français la place qui lui revient, l'anglais est enseigné, parallèlement au français, d'une manière complète, de sorte que les finissants – soit du cours commercial, soit du cours classique — ont une connaissance, aussi parfaite que possible, des deux langues officielles du pays.

§ VI. — **Développements et Personnel.**

Pendant les cinq premières années, le nombre de nos élèves est demeuré à peu près stationnaire. Presque tous les élèves sont des fils d'agriculteurs, et la crise économique leur a été particulièrement sensible.

Mais, depuis trois ans, la situation s'est beaucoup améliorée, et le nombre des élèves a augmenté d'un bon tiers, si bien qu'en 1924 le Collège devînt tout à fait insuffisant pour les besoins de l'œuvre.

Grâce à la générosité de l'Administration provinciale, qui a mis à notre disposition la somme de $ 50.000,00, à des conditions très avantageuses, nous avons pu doubler l'ancienne bâtisse. Le Collège actuel mesure 205' sur 55' et peut loger 150 élèves.

Il y a eu aussi des progrès consolants dans les études. On constate plus de sérieux chez les élèves. Au commencement, un bon nombre ne faisaient qu'un stage de quelques mois au Collège et ne prenaient qu'un faible intérêt aux études. Maintenant, la plupart de nos élèves manifestent plus de goût pour l'étude et ont à cœur de poursuivre leurs cours jusqu'au bout...

Le nombre de nos Pères étant insuffisant, nous devons encore prendre quelques auxiliaires séculiers. De cinq, en 1920, le nombre de nos Pères est passé à dix. Un Frère scolastique et deux Frères convers complètent la communauté.

Nos Pères se dévouent, sans compter, à l'œuvre d'éducation qui leur est confiée. Outre le travail absorbant de

l'enseignement, ils trouvent encore le temps d'aider MM. les curés, spécialement aux temps de Noël et de Pâques. Quelques-uns même, pendant les vacances, se reposent des fatigues de l'année en prêchant des retraites fermées et des retraites aux religieuses.

Voici le témoignage qu'a bien voulu rendre à notre communauté Monseigneur Ovide Charlebois :

— « De Regina, je me suis rendu à Gravelbourg... Quel beau pays !... Belle église, très beau Collège. J'ai trouvé ce dernier de mon goût. On a là un beau personnel d'Oblats. Ils font une œuvre admirable. L'esprit religieux y règne, ainsi que l'esprit d'union, de charité, de famille. J'en ai rapporté une bonne impression. »

La divine Providence a visiblement béni notre Œuvre ; et nous pouvons espérer que notre Collège fera, pour les nôtres de la Saskatchewan, ce que nos magnifiques collèges du Québec ont fait pour nos compatriotes.

X. — La triste Fin d'un vieux Tambour [1].

Au mois de janvier dernier, un beau jour de dimanche, je reçois, d'une de mes Indiennes catholiques, le message suivant :

— « Chef de la prière, mon père est gravement malade ; il te demande, avec instance, de venir le voir et prier pour lui. Au commencement de la semaine prochaine, il t'attendra tous les jours. Hâte-toi de venir ; il est bien malade, mon père... »

Il n'y avait pas à hésiter, — d'autant plus que celui qui m'appelait était loin d'être un ange : c'était un vieux jongleur d'autrefois, un « médecineur », un joueur de tambour, etc., et, pour tout dire en un mot, c'était ce vieux

(1) Récit gracieusement envoyé aux « *Missions* » par le R. P. Henri Boissin, originaire du Diocèse de Viviers (1871-1897-1898), Directeur de la Mission Sainte-Croix, à Cross-Lake, Vicariat du Keewatin (via Norway House, Man.), Canada.